

CHAMPIONNAT NATIONAL DE CYCLO-CROSS



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Les MUREAUX les 27 & 28 Janvier 2007

Parc du Moulin de Satour



Une organisation des clubs, de la commission Cycliste Paris - Hauts de Seine – Yvelines avec le soutien du comité FSGT des Yvelines et de la Ville des Mureaux.

Yvelines 78
CONSEIL GENERAL



Les Mureaux



Championnat National de CYCLO-CROSS FSGT
Les 27 & 28 Janvier 2007
Aux Mureaux (Yvelines)

COMITE D'ORGANISATION

PRESIDENT D'HONNEUR :	Jacques DORLENCOURT, François GARAY
PRESIDENTS A L'ORGANISATION :	Jean-Marie BONNIN & Jean-Michel LEMPEREUR
TRESORIER :	Michel YONNET
SECRETAIRE :	Jacky LEBARS
RESTAURATION :	Michel YONNET, Angelo PINCHERA
DOSSARDS :	Nicole BONNIN, Maryse OULES, Josiane DESLANDE, Nadine BUCZYNSKY, Patou LEFEVRE
BUVETTE :	Angélo PINCHERA,
ORGANISATION RECEPTION :	Jean-Marie BONNIN, Jacky LEBARS
TABLE DE MARQUAGE :	Nicole.B, Brigitte.P, Patou.L, Nadine.B, Josiane.D, Nicole.D & Odette.T
SECURITE TERRAIN :	Alain DESLANDES, Marcel BUCZYNSKI
SERVICE MEDICALE :	Protection civile de MENU COURT
CO-REPRESENTANTS FEDERAUX :	Michel DELAMARE, Dany BOUTELLIER
PROPAGANDE, PRESSE :	Jean-Marie BONNIN & Patrick REDOUTE
TELEVISION :	LA LOCALE Jean-Michel LEMPEREUR

CONTACT

Monsieur BONNIN Jean-Marie : P. 06.08.24.65.71

PROGRAMME

Samedi 27 Janvier 2007

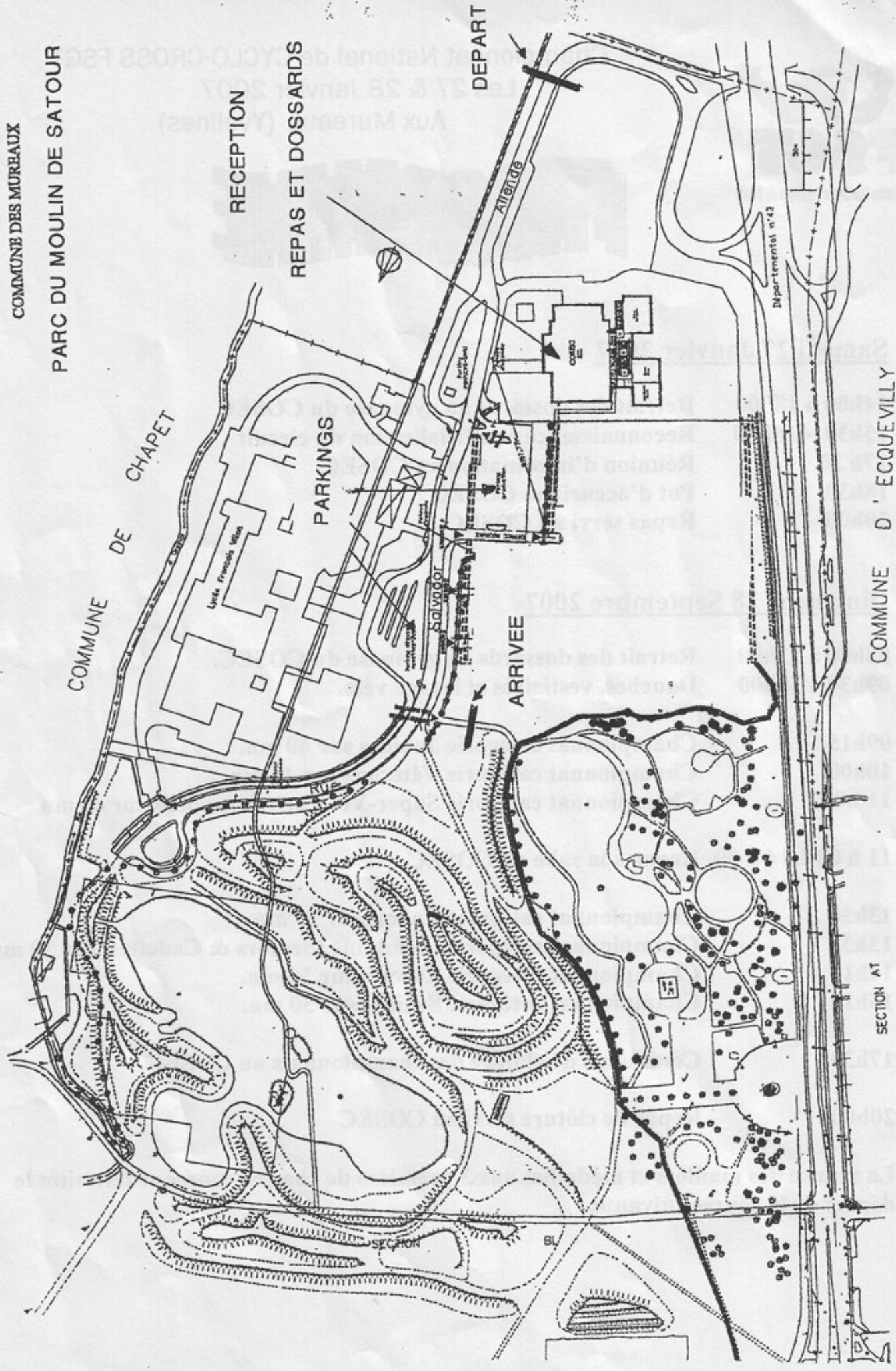
14h00 à 18h00	Retrait des dossards au gymnase du COSEC
15h30 - 16h00	Reconnaissance et officialisation du circuit
17h 30	Réunion d'information au COSEC.
18h30	Pot d'accueil au COSEC
20h00	Repas servi au COSEC

Dimanche 28 Septembre 2007

08h00 à 12h00	Retrait des dossards au gymnase du COSEC.
09h30 à 18h00	Douches, vestiaires et lavage vélo.
09h15	Championnat catégorie Juniors sur 40 mn.
10h00	Championnat catégorie Vétérans sur 45 mn.
11 h00	Championnat catégorie Super-Vétérans & Anciens sur 40 mn
11 h 00 à 14 h 30	Repas à la salle du COSEC.
13h30	Championnat catégorie Cadets sur 30 mn.
13h32	Championnat catégories Féminine (Seniors & Cadettes) sur 30 mn.
14h10	Championnat catégorie Espoirs sur 50 mn.
15h15	Championnat catégorie Seniors sur 50 mn.
17h30	Cérémonie de clôture des championnats au COSEC.
20h00	Repas de clôture servi au COSEC

La remise des maillots et médailles aux 3 premiers de chaque course se fera sitôt le départ de la course suivante.

COMMUNE DES MUREAUX
PARC DU MOULIN DE SATOUR



Règlement du Championnat National F.S.G.T. de Cyclo-Cross 2007



Validé le 28 Octobre 2006

Le label "Champion National" est accordé à partir du moment où au moins dix Comités se sont engagés, six comités pour les Féminines, et désigne le Champion National. En dessous, le label de "Critérium National" est attribué (y compris pour les anciens).

Qualification

Ces Championnats sont ouverts aux licencié(e)s F.S.G.T. qualifiés avant le 02 Janvier 2007.

- Cadet (te)s	né(e)s en 1991 et 1992
- Juniors	nés en 1989 et 1990
- Espoirs	nés entre 1985 et 1988
- Seniors	nés entre 1968 et 1984
- Vétérans	nés entre 1956 et 1967
- Super Vétérans	nés entre 1946 et 1957
- Anciens	nés en 1947 et avant
- Féminines	nées en 1989 et avant

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Chaque épreuve sera limitée à 120 coureurs. Chaque Comité ne pourra pas engager plus de 3 équipes de 5 coureurs dans chaque course. Le champion sortant sera qualifié d'office, même s'il ne court pas dans la même catégorie que l'année précédente. Chaque Comité pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter le jour du Championnat si un coureur titulaire est absent).

Chaque coureur licencié (doublement ou pas) devra justifier la participation à six (6) épreuves Vélo F.S.G.T. entre le 01/09 et le 31/12/2006.

Les coureurs (F.F.C.) avec + de 200 points et ayant été classé élite les 5 années précédentes ou 2 ans pour les nationaux au classement établi à la fin de saison route 2006 ne peuvent être qualifiés.

Sont exclus les coureurs ayant participé au championnat de France FFC de l'année en cours.

LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR A LA FEDERATION AVANT LE 8 JANVIER 2007.

Seuls seront enregistrés ceux validés par le Comité du coureur, accompagnés du règlement financier.

Prise des dossards

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence de l'année précédente et celle de l'année en cours dûment remplie avec : la photo, la signature et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.

Tenue vestimentaire

Chaque coureur d'un même Comité devra revêtir un maillot identique par catégorie (de comité ou de club). Les Champions départementaux et régionaux devront revêtir leur maillot distinctif pour être appelés en priorité.

Matériel

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. Le braquet maximum sera de 7,47 m pour les Cadets. Les roues devront être de 700. Les adaptateurs sont interdits.

Changement de matériel

Le changement de vélo est autorisé et se fera exclusivement dans les Deux ou trois points de dépannage prévus à cet effet. Le changement de roue est autorisé sur toute la longueur du circuit.

Déroulement des épreuves

L'appel des coureurs se fera nominativement et 10 minutes avant l'heure de départ. Chaque coureur devra avoir un pied à terre.

L'ordre des départs se fera Champion sortant, Champions Inter-Régionaux et Régionaux, Départementaux le cas échéant (pour les comités qui ne sont pas regroupés en région), sur la première ligne. La première équipe du comité organisateur, puis les autres Comités par équipe de 5 coureurs. Le comité présentant plus d'une équipe de 5 coureurs verra sa première équipe placée suivant l'ordre D'inscription, sa deuxième équipe sera alors placée après la première série d'équipe de chaque comité et toujours dans l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat du CNAV.

Durée des épreuves

* Cadets	30 Minutes
* Cadettes	20 Minutes
* Juniors	40 Minutes
* Espoirs	50 Minutes
* Seniors	50 Minutes
* Vétérans	40 Minutes
* Super Vétérans	40 Minutes
* Anciens	40 Minutes
* Femminines	40 Minutes

Récompenses fédérales

Le Champion National se verra remettre le maillot de Champion Fédéral, et médaille fédérale aux trois premiers ainsi qu'une casquette FSGT.

Le vainqueur du Critérium National se verra remettre un écusson qu'il devra porter sur son maillot et médaille distinctive aux trois premiers.

Un prix d'équipe avec label "Champion Fédéral par équipe" sera remis sur trois coureurs dans chaque épreuve. Les équipes de cinq coureurs seront désignées au moment des engagements qui concourront pour ce prix d'équipe (le Comité n'ayant engagé que trois coureurs pourra bien sûr participer à ce prix d'équipe).

Un prix d'équipe portant le label de "Comité Champion National" sera attribué sur l'ensemble des épreuves et remis en jeu l'année suivante.

2001 : Comité de l'Essonne- Seine et Marne sud

2002 : Comité Essonne - Seine et Marne sud

2003 : Comité de l'Alsace

2004 : Comité Essonne - Seine et Marne sud

2005 : Comité Essonne - Seine et Marne sud

2006 : Comité Nord Pas de Calais

Echauffements

Les échauffements sont interdits sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Le passage sur la ligne d'arrivée est interdit lors du déroulement d'une épreuve sera passible de sanction.

Réclamations

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des Comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

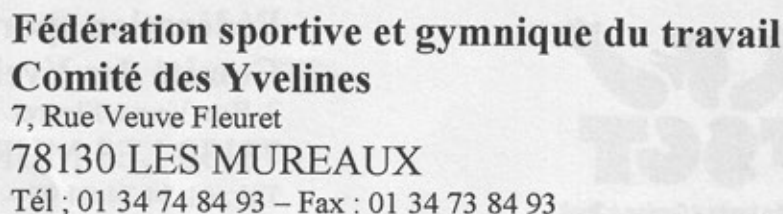
Sanctions

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension d'UN AN du Comité du coureur concerné.

Collectif National des Activités Vélo
de la F.S.G.T.
14-16 Rue de SCANDICCI
93508 PANTIN CEDEX



CYCLISME



LISTES DES HOTELS

AUX MUREAUX

Akena Hôtel ZI des Garennes	77 Chambres	01.30.92.92.92
Hôtel Aladin ZI des Garennes	59 Chambres	01.30.22.06.06
Hôtel Formule 1 ZI des Garennes	90 Chambres	08.91.70.52.48
La Chaumière Rue des Pléiades	41 Chambres	01.34.74.72.50
Balladins Rue des Pléiades	52 Chambres	01.34.92.09.38

BOUAFLE à 2 Km

Alpha Hôtel ZA 4 Rue de l'Erable	61 Chambres	01.30.90.19.19
FastHotel Route de Flins	41 Chambres	01.30.90.32.32

EPONE à 8 Km

Campanille Avenue de la Mauldre	48 Chambres	01.30.90.14.14
Hôtel Formule 1 Avenue de la Mauldre	71 Chambres	08.91.70.52.44
Les Jardins D'Epone Avenue de la Mauldre	49 Chambres	0.30.95.68.70
Kimotel RN 11 Les Beurrons	46 Chambres	01.30.90.37.37

Soit environ 600 chambres possible dans un rayon de 8 Kms autour du site des MUREAUX



Fédération sportive et gymnique du travail
Comité des Yvelines
7, Rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
Tél ; 01 34 74 84 93 – Fax : 01 34 73 84 93

RESERVATION DES REPAS

Les réservations doivent se faire par courrier à l'adresse du comité FSGT des Yvelines, accompagnées du règlement par chèque à l'ordre : Comité FSGT des Yvelines **avant le 18 JANVIER 2007.**

La restauration sera préparée par un traiteur qui se trouvera dans une des salles de COSEC à proximité des compétitions. Le fonctionnement sera du type self service au moyen de tickets qui vous seront remis par les organisateurs lors de la remise des dossards et qui vous serviront de moyen de paiement auprès des responsables. Une boisson et un café sont compris avec le repas.

COMITE : CLUB :

Nom du responsable Tel :

Adresse Code Postal :

Samedi 27 Janvier le soir : Repas x 13 € = €

Dimanche 28 Janvier le midi : Repas x 13 € = €

Dimanche 28 Janvier le soir : Repas x 15 € = €

Global €

Envoyer à l'adresse suivante avec le règlement :

Comité FSGT des Yvelines
7, Rue Veuve Fleuret 78130 LES MUREAUX